

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 16 • No. 12 • Décembre 2023



SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 22 janvier 2024 à 19h30

3355, boul, Laurier Sainte-Marie-Madeleine

À lire ce mois-ci:

Р4 Budget 2024

P9 Avis publics

P12 Programmation loisirs - Hiver 2024

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'hiver est débuté et la saison de déneigement également. Notre équipe est à l'œuvre pour assurer votre sécurité et la sécurité de tous les usagers de la route. Nous vous demandons votre collaboration pour adapter votre conduite et ainsi contribuer à votre sécurité et à la sécurité de tous.

Vous avez récemment reçu un bilan de mimandat accompagné d'une proposition d'équipe en vue des élections de 2025. Il est intéressant de voir que monsieur Cayer dresse un bilan plus que sommaire des actions posées par vos élu(e)s depuis le début de notre mandat.

Dans les faits, plusieurs dossiers ont grandement cheminé et nous sommes à finaliser l'obtention d'aides financières pour les réali-

Les plans et devis, de même que les études préalables requises par les différents ministères, sont complétés dans le dossier de remplacement de l'aqueduc de la montée du 4e Rang et du 4e Rang et dans le dossier de l'ajout d'un égout pluvial dans le Domainedu-Lac-Huron. Nous sommes déjà en demande d'aide financière et nous devrions présenter ces dossiers en appel d'offres au cours de l'hiver 2023-2024 pour une réalisation en 2024.

Pour ce qui est du secteur Douville, les demandes de desserte par la Ville de Saint-Hyacinthe sont en cours de négociation. L'arpentage et les forages reguis pour la réalisation des études préliminaires sont complétés et les études seront déposées avant les Fêtes. Les plans et devis sont en cours de finalisation et le dossier sera présenté pour une aide financière

au plus tard au printemps 2024. L'objectif est de débuter le branchement de certaines résidences dès 2024 et de poursuivre lesdits branchements au fur et à mesure que l'usine de traitement des eaux usées de Saint-Hyacinthe le permettra.

La pandémie et l'augmentation fulgurante des coûts et exigences reliés à la réalisation de ces projets nous ont quelque peu retardés. mais le conseil poursuit sa lancée pour la réalisation de ces dossiers, et cela, sans qu'il n'y ait eu aucune augmentation des taux de taxation. Au contraire, dès notre entrée en poste, nous avons réduit de 0,02 \$ l'ensemble des taux, sauf le taux pour les immeubles non-résidentiels. Pour ce qui est de la tarification relative aux services d'eau, d'égouts et de déchets, les taux ont varié, dans certains cas à la baisse et dans d'autres, à la hausse, le tout en fonction des coûts assumés par la Municipalité auprès des fournisseurs.

La variation constatée aux comptes de taxes dépend directement de l'augmentation de la valeur des maisons qui est très bénéfique pour les propriétaires fonciers qui ont vu leur patrimoine augmenter.

Cette année, nous augmenterons le taux de taxation du taux agricole de 0,01 \$ pour venir pallier les pertes que subit la Municipalité à la suite de l'imposition, par le gouvernement, du plafond de taxation des propriétés agricoles. Cette perte est récurrente, mais ne variera plus. Le taux passera donc à 0,40\$ au lieu de 0.39\$ et demeurera encore moindre de 0,09\$ du taux résidentiel.

Plusieurs autres dossiers sont également menés de front de facon à consolider nos

acquis et à bonifier l'offre de service aux citoven(ne)s.

Les membres du conseil composant l'équipe Gauvin sont très fiers de ce qu'ils ont accompli dans les deux premières années de leur mandat. Ils ont pris le temps de s'approprier les dossiers, d'en comprendre les enjeux et de rectifier le tir, si nécessaire, pour réaliser des projets structurés, efficaces et à coûts raisonnables pour l'ensemble des citoyen(ne)s du territoire.

De plus, de nouveaux outils très utiles dans la planification municipale ont été déployés, ce qui permet une saine gestion de la municipalité.

Mes collègues, les employé(e)s municipaux et moi travaillons fort pour l'ensemble des citoyen(ne)s et nous continuerons de le faire jusqu'à la fin de notre mandat et par la suite, si vous le souhaitez, puisque nous avons à cœur le développement de notre collectivité dans le respect des lois, exigences et contraintes qui nous gouvernent.

Nous prendrons une petite pause pour la période des Fêtes. Nous serons de retour le 8 janvier 2024.

Dans l'intervalle, mes collègues et les employé(e)s municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes et une belle et heureuse année 2024 en santé.

Amusez-vous, reposez-vous et sovez au rendez-vous en janvier 2024 pour la reprise des activités municipales.



Mme Ginette Gauvin Mairesse ggauvin@stemariemadeleine.gc.ca



Conseiller poste no. 1 vchandelaine@stemariemadeleine.gc.ca



Conseiller poste no. 3





Conseiller poste no. 5 pvizien@stemariemadeleine.gc.ca

M. René-Carl Martin Conseiller poste no. 6 rmartin@stemariemadeleine.gc.ca

Mme Christine Gougeon Conseillère poste no. 2 cgougeon@stemariemadeleine.gc.ca

M. Daniel Choquette Conseiller poste no. 4 dchoquette@stemariemadeleine.gc.ca

ACTUALITÉS





Au cours des prochains jours, vous recevrez le calendrier municipal 2024.

Conservez-le, il regroupe plusieurs informations pertinentes de vos municipalités.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024



Les séances ordinaires du conseil municipal 2024 se tiendront à la salle municipale située au 3355, boulevard Laurier, à 19 h 30, aux dates suivantes:

22 janvier	13 mai	16 septembre		
12 février	10 juin	7 octobre		
11 mars	15 juillet	11 novembre		
15 avril	12 août	9 décembre		
16 décembre (budget)				

AQUEDUC – RÉSIDENCE MUNIE DE FILS CHAUFFANTS

L'hiver approchant, la Municipalité souhaite rappeler aux citoyen(ne)s dont la résidence est munie de fils chauffants pour les tuyaux et les compteurs d'eau (souvent le cas des maisons mobiles), qu'il est essentiel de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Le gel de ces équipements peut occasionner des bris importants et coûteux à réparer. N'hésitez pas à communiquer avec votre municipalité si des renseignements supplémentaires sont nécessaires.

ABONNEMENT AUX PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

La Municipalité tient à rappeler à la population que les procès-verbaux des séances du conseil municipal peuvent être consultés sur notre site Internet au www.sainte-marie-madeleine.ca. Il est de même des enregistrements des séances. Vous désirez recevoir une copie des procès-verbaux par courriel ou par courrier? Remplissez le formulaire dès maintenant en cliquant sur le lien https://sainte-marie-madeleine.ca/ wp-content/uploads/2021/04/Formulaire-PV.pdf. Ce lien se trouve sur la page d'accueil de notre site Internet.

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT

Pour la saison hivernale 2024, nous vous invitons à soumettre toute demande de déneigement d'une emprise publique ou d'une voie publique par le module de requête en ligne sur notre site Internet ou en cliquant sur ce lien: https://bit.ly/SMM-demande-en-ligne.

Veuillez prendre note que la même procédure doit être suivie durant le temps des Fêtes, lors de laquelle l'équipe de déneigement recevra vos requêtes en tout temps.

De plus, nous vous rappelons l'importance de laisser les rues dégagées pour que les équipements de déneigement puissent effectuer leur travail. Si les voitures sont dans la rue, le déneigeur peut éprouver des difficultés pour réaliser le déneigement.

FERMETURE DES PARCS

La Municipalité rappelle à la population que les parcs Jodoin et Denis-Choquette sont fermés pour la saison hivernale. Malgré cette fermeture, nous tenons à vous rappeler que les chiens sont interdits dans les parcs. Comme nous savons que certains ne respectent pas cette interdiction, nous vous demandons de prendre soin de ramasser les besoins de vos chiens. C'est un petit geste de respect qui favorisera éventuellement la cohabitation de vos animaux avec les utilisateurs des parcs.

BUDGET 2024

PRÉSENTATION

Comme toutes les entreprises et les citoyen(ne)s de son territoire, les membres du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine voient augmenter la part à payer pour exécuter les mêmes travaux qu'antérieurement. Malgré cela, votre conseil est fier de pouvoir maintenir les taux de taxe du 100\$ d'évaluation mis en place lors de leur arrivée à l'exception du taux agricole, lequel est majoré d'un cent (0,01\$) du 100\$ d'évaluation pour pallier aux pertes subies par la Municipalité suite à la mise en place du plafond des valeurs agricoles. Le taux agricole demeure tout de même moindre de 0.09\$ par rapport au taux résidentiel.

Les principaux projets annoncés par les membres du conseil sont dans la planification finale. Certains de ces projets se réaliseront en 2024, et ce, à des coûts abordables pour les citoyens. Des rencontres auront lieu cet hiver pour informer les personnes visées par les travaux de l'état d'avancement des dossiers et de l'agenda des travaux.

Ces projets sont principalement les travaux de réfection des infrastructures du secteur Douville, de desserte en égout pluvial du Domaine-du-Lac-Huron et de réfection de l'aqueduc dans le secteur de la montée du 4e Rang et du 4e Rang.

La Municipalité s'est également portée acquéreuse de l'ancienne cabane à sucre Tétreault. Cette nouvelle salle municipale a permis à la Municipalité de mettre fin à deux baux qui la liaient à des propriétaires privés. Des projets de construction d'un bureau et d'un garage municipal sont sur la planche à dessin, tout comme la rénovation de la caserne incendie.

Les projets sont importants et le temps qui leur est consacré égale-

Nous débutons la dernière année du rôle d'évaluation triennal. Plusieurs citoyens ayant vendu leurs propriétés au cours des deux dernières années ont bénéficié d'une augmentation importante des valeurs des propriétés. Comme la dernière évaluation professionnelle remonte au 1er juillet 2021, il est fort probable qu'une nouvelle augmentation des valeurs des propriétés apparaisse au nouveau rôle triennal qui sera déposé l'an prochain, ce qui influence certes les comptes de taxes.

La taxation et la tarification étant la principale source des revenus des municipalités, nous ne pouvons, comme citoyens, espérer être desservis et procéder à la réalisation de projets sans qu'il n'y ait un coût. L'équipe municipale travaille très fort pour obtenir de l'aide financière des différents paliers gouvernementaux pour financer une bonne partie des projets majeurs.

Le conseil a aussi accepté de participer à l'élaboration d'un plan d'intervention en voirie (PIIRL), ce qui l'aidera à justifier le versement d'aide financière plus importante pour la réalisation de travaux. Cette étude permet de justifier auprès des paliers de gouvernement l'importance de réaliser certains travaux pour maintenir nos actifs en voirie.

C'est ainsi que le conseil municipal adopte un budget pour l'année 2024 de 4 867 725\$ auquel il ajoute une prévision budgétaire de 11 350 489\$ pour la réalisation des projets majeurs prévus au plan quadriennal d'immobilisations. Le budget d'exploitation pour l'année 2023 était de 4 756 478\$. Les dépenses sont réalisées sans excès pour offrir à nos citoyens les meilleurs services possibles dans la mesure de nos moyens.

Pour ce qui est de la tarification applicable aux services d'aqueduc. d'égout et de collecte des matières résiduelles, nous vivons, tout comme vous, une augmentation des coûts que nous devons débourser pour maintenir ces services. La tarification varie donc en fonction des coûts réels des services moins les redevances perçues par la Municipalité. Une remise d'un trop-perçu est exceptionnellement effectuée cette année dans le cadre de la tarification relative au règlement d'emprunt pour les travaux exécutés sur les rues Palardy et Berger.

Le tableau joint en annexe A (voir page 6) vous permet de constater aisément les modifications des taux depuis 2021.

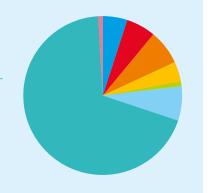
BUDGET 2024

La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine adopte donc un budget 2024, prévoyant au global, ce qui inclut les projets du programme triennal d'immobilisations, se détaillant comme suit:

BUDGET 2024

RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Administration générale (5 %)
- Sécurité publique (6 %)
- Hygiène du milieu (7 %)
- Loisirs et culture (4 %)
- Financement des emprunts (1 %)
- Transport routier (7 %)
- Projets spéciaux PTI 2024 (69 %)
- Urbanisme (1 %)
- Frais de financement (0 %)
- Santé et bien-être (0 %)



BUDGET 2024

REVENUS	
Taxes	2 827 825 \$
Tarification	1 115 467 \$
Taxation autre	22 729 \$
Services rendus	442 638 \$
Imposition de droits	141 350 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$
Autres revenus d'intérêts	157 000 \$
Autres revenus	30 000 \$
Transferts de droits	46 673 \$
TOTAL DES REVENUS:	4 803 682 \$
Subventions et emprunts (projets spéciaux)	11 375 491 \$
Sous-total:	16 179 174 \$
Affectations du surplus non affecté	200 000 \$
TOTAL DES REVENUS incluant des projets spéciaux:	16 379 174 \$

DÉPENSES	
Administration générale	758 127 \$
Sécurité publique	976 375 \$
Transport routier	1 221 622 \$
Hygiène du milieu	1 144 201 \$
Santé et bien-être	2 000 \$
Urbanisme	138 023 \$
Loisirs et culture	566 841 \$
Frais de financement	60 085 \$
Financement des emprunts	161 410 \$
TOTAL DES DÉPENSES:	4 867 725 \$
Projets spéciaux PTI 2024	11 350 489 \$
Immobilisations incendie / voirie (budget général)	160 959 \$
TOTAL DES DÉPENSES incluant les projets spéciaux :	16 379 174 \$

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2024-2025-2026 ET 2027 PROGRAMME QUADRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme quadriennal d'immobilisations de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est fort chargé. Ce programme inclut un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité veut poursuivre et terminer au cours des trois prochaines années.

Ce programme comprend des travaux d'amélioration du réseau routier. Il comprend également des travaux de drainage du secteur du Domaine-du-Lac-Huron, des travaux d'égouts dans le secteur Douville, le remplacement de la conduite du 4e Rang et de la montée du 4e Rang, la mise à jour des stations de pompage, le nettoyage de fossés et de ponceaux, le remplacement de l'autopompe du service d'incendie, la réparation de la caserne et la construction d'un bureau et d'un garage

municipal. Ces projets seront les principaux dossiers auxquels se consacrera le conseil pour les trois prochaines années. Le tout est conditionnel à l'obtention des financements.

Nous sommes donc heureux du travail accompli pour l'établissement de ce troisième budget. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale pour les efforts déployés depuis l'élection pour faire avancer plusieurs dossiers de la Municipalité.

Cela est sans compter l'importante réflexion sur l'avenir urbanistique de notre municipalité qui a été réalisée au cours de l'année 2023 et les défis de densification qui nous sont imposés par le gouvernement.

Le monde municipal bouge énormément et rapidement. Les délais de réalisation des

projets sont souvent tributaires des programmes de financement municipaux et des exigences, de plus en plus importantes, des documents et justificatifs à produire pour accéder à ces programmes.

Avec une petite équipe de 7 employés, nous arrivons à effectuer tout ce qui doit être fait pour donner suite à nos projets. Nous tenons à les remercier, car nos obligations sont les mêmes que les villes plus importantes et grâce à leur travail, les projets que nous soumettons peuvent se planifier et se réaliser.

Nous vous assurons, chères citoyennes et chers citoyens, que nous comprenons les enjeux de notre municipalité et que nous y travaillons ardemment.

Ginette Gauvin, mairesse

	2024	2025	2026	2027
PARCS, LOISIRS, TRAVAUX PUBLICS	35 000 \$	50 000 \$		
ASSAINISSEMENT ET INFRASTRUCTURES EN EAU	10 761 490 \$	675 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
RUES ET STATIONS DE POMPAGE	169 000 \$	2 346 000 \$	1 090 600 \$	1 168 000 \$
SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
AMÉNAGEMENT ET PAYSAGE	60 000 \$	520 000 \$		
BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ADMINISTRATION	225 000 \$	6 000 000 \$	250 000 \$	100 000 \$
TOTAL	11 350 490 \$	9 691 000 \$	1 940 600 \$	1 868 000 \$

BUDGET 2024

ANNEXE A – TABLEAU COMPARATIF DES PRINCIPAUX TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION 2021 - 2022 - 2023 - 2024

TAXATION	2021 Par 100 \$ d'évaluation	2022 Par 100 \$ d'évaluation	2023 Par 100 \$ d'évaluation	2024 Par 100 \$ d'évaluation
Immeubles non résidentiels	1,02 \$	1,02\$	1,02\$	1,02\$
Terrains vacants desservis	1,02 \$	0,98\$	0,98\$	0,98\$
Immeubles agricoles et forestiers (EAE)	0,41 \$	0,39\$	0,39\$	0,40\$
Taux de base pour tous les autres	0,51 \$	0,49\$	0,49\$	0,49\$
		1	1	•
TARIFICATION (Dépenses réelles)				

TARIFICATION (Dépenses réelles)				
Aqueduc	250 \$	274 \$	309 \$	314\$
Tarif surplus	2,86 \$ du 5 mètres cubes			
Compteur d'eau	15\$	15\$	15\$	15\$
Égouts	177 \$	160 \$	182 \$	285 \$
Règlement emprunt Palardy, Berger	11 \$ du mètre linéaire	9,50 \$ du mètre linéaire	8,24 \$ du mètre linéaire	4,74 \$ du mètre linéaire²
Déchets – Base	129 \$	129 \$	89\$	86 \$
Matières recyclables – base	12 \$¹	80 \$	60\$	60 \$
Matières organiques (bacs bruns) – base	66 \$	78\$	72 \$	84\$
Vidange de fosse septique	100 \$	100 \$	100 \$	125 \$
Enviro-step, hydro-kinetic et als	Coûts réels	Coûts réels	Coûts réels	Coûts réels
Assainissement des eaux	11 \$ / unité	8 \$ / unité	14 \$ / unité	34 \$ / unité
Réserve vidange bassins épuration	-	20 \$	20 \$	20 \$
Immeubles bi-génération	109 \$	201 \$	201 \$	250 \$
Nombre de versements	3	6	6	6

- (1) L'écocentre était facturé avec les déchets et les redevances étaient appliquées au fond général.
- (2) Taux spécial pour 2024 afin de remettre un trop-perçu sur la taxation de la première année. En 2025, le taux reviendra à 8,17\$ du mètre linéaire.



AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Lors de la séance du 11 décembre 2023, les membres du conseil municipal ont:

- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2023;
- Autorisé les comptes à payer:
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;

Législation

- Adopté le deuxième projet de règlement numéro 22-561 (concordance de la fonction commerciale) et le règlement 23-580 autorisant la conclusion d'une entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- Donné un avis de motion pour le règlement 23-583 (taxation et tarification 2024);
- Déposé des règlements en provenance des municipalités voisines;

Administration

- Renouvelé des adhésions à différents organismes;
- Autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière auprès d'Emplois d'été Canada;
- Déposé les déclarations pécuniaires des élu(e)s et le registre des dons et avantages;
- Adopté le budget 2024 de la Régie d'assainissement des eaux de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine:
- Autorisé un remboursement au fonds de roulement;
- Autorisé la signature de l'entente avec l'ARTM pour le transport col-
- Autorisé le placement d'argent;
- Autorisé la reddition de compte pour le programme de langue française;

Sécurité publique et civile

- Déposé le rapport de prévention des risques plus élevés 2023;
- Déposé le bilan 2023 de la SOPFEU;

Infrastructure et transport

- Approuvé la reddition de compte pour le programme de voirie locale;
- Donné des précisions sur les collectes de matières résiduelles pendant les Fêtes:
- Autorisé l'adhésion de la Municipalité à Piétons Québec:
- Autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de la sécurité routière;

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et le rapport des indicateurs de performance des requêtes pour le mois de novembre 2023;
- Pris position dans différents dossiers d'urbanisme:
- Déposé le calendrier des collectes 2024;
- Adhéré au programme de détection du radon;
- Appuyé une demande de modification réglementaire sur les pipe-
- Déposé le Plan montagnes de Tourisme Montérégie de même que le Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole;
- Appuyé la Ville de Prévost dans une contestation de son pouvoir de réglementation;
- Pris position quant à la disposition des contenants consignés de la municipalité;

Loisirs, culture et services communautaires

- Déposé le rapport du dépouillement de l'arbre de Noël;
- Demandé une prolongation du délai de renouvellement de la Politique familiale;

Divers

- Donné l'appui de la Municipalité au resserrement des règles de délivrance des permis de production de cannabis à des fins médicinales;
- Proclamé le mois de janvier comme étant le Mois de l'inclusion so-

Pour de plus amples informations, la population est invitée à visionner la séance du conseil sur le site Internet de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.



AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 11 DÉCEMBRE 2023**

FOURNISSEUR	MONTANT	FOURNISSEUR	MONTANT
9097-2613 QUÉBEC INC.	597,87 \$	HYDRO-QUÉBEC	485,12 \$
9180-0557 QUÉBEC INC.	1 851,10 \$	IMPRESSIONS KLM	2 385,45 \$
ANTONIO MOREAU (1984) LTÉE	350,75 \$	IMPÉRIALE ESSO	1 874,04 \$
ARÉO-FEU LTÉE	2 732,65 \$	LAFERTÉ ET LETENDRE LTÉE	300,32 \$
ASS. POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE	375,00 \$	LAGANIÈRE MINI-MOTEUR 2008	3 449,25 \$
AUBIN & SAINT-PIERRE	5 403,83 \$	LAMOUREUX, DIANE	120,00\$
BATTERIES EXPERT SAINT-HYACINTHE	318,27 \$	LAROCQUE COURNOYER	11 554,99 \$
BELL CANADA	270,02 \$	LEFEBVRE, OLIVIER	99,50 \$
BIONEST TECHNOLOGIES INC.	4 882,24 \$	LES PNEUS BERNARD LTÉE	2 303,42 \$
BIOVET INC.	966,77 \$	LOCATION D'ÉQUIPEMENT BATTLEFIELD	1 194,26 \$
CARRIÈRE MONT SAINT-HILAIRE INC.	234,59 \$	MESSIER, GUILLAUME	36,84 \$
CDED COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	3 869,43 \$	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	15 422,39 \$
CHAMPOUX, JOHN-ANTHONY	990,13 \$	MRC DES MASKOUTAINS	5 948,38 \$
COGECO	676,47 \$	NMP GOLF CONSTRICTION INC.	2 132,39 \$
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	3 752,37 \$	OUTILLAGE PLACIDE MATHIEU INC.	1 094,58 \$
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICTÉ	1 695,38 \$	OUTILLAGES MIGMARO	342,63 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 402,97 \$	PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	373,67 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE – REER	3 824,03 \$	POMPAGE ST-PIE INC.	856,56\$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	15,00 \$	PRODUITS SANITAIRES LÉPINE	148,15\$
DRAPEAU, CINDY	160,00 \$	PROPANE ACTION	586,96\$
EFFET DESIGN	919,80 \$	PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	1 653,99 \$
EMCO CORPORATION LTÉE	4,97 \$	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	6 849,39 \$
ÉNERGIR	54,59 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	5 718,26 \$
ÉQUIPEMENT A.C.I.	9 887,85 \$	RÉGIE INTERM. ACTON & MASKOUTAINS	687,96\$
EXCAVATION GUILLAUME GARAND	30 353,40 \$	R.I.E.V.R.	11 705,82 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	3 979,02 \$	SEL WINDSOR	5 509,19 \$
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	242,59 \$	SIGNEL SERVICES INC.	1 337,16 \$
FRANCIS JODOIN ÉLECTRIQUE INC.	566,52 \$	SOMMUM SOLUTIONS	3 817,26 \$
FRÈRES PELLETIER (LES)	4 426,54 \$	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	1 176,00 \$
GIRARD CORBIN, STÉPHANIE	9,68 \$	THERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L.	1 270,90 \$
GLS DICOM	11,78 \$	TOILE 2000	896,81 \$
GUIGNOLÉE SAINTE-MADELEINE	250,00 \$	VACHON, CAROLINE	61,82 \$
GUILLEVIN INTERNATIONAL	31,05 \$	VENDETTE, JOSÉE	4 139,11 \$
HARSCO CANADA CORPORATION	248,48 \$	VISA DESJARDINS	3 812,30 \$
		TOTAL DES FACTURES	187 700,01 \$
		FACTURES NON PAYÉES	155 127,85 \$

AVIS PUBLICS

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné par madame la directrice générale, greffièretrésorière Me Josée Vendette, que les règlements suivants ont été adoptés lors de la séance du 20 novembre 2023, à savoir :

- Règlement numéro 23-573 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-370 pour établir le type de résidence permise dans chacun des secteurs de la municipalité;
- Règlement numéro 23-578 modifiant les normes relatives à la grandeur des bâtiments accessoires:

 Règlement numéro 23-579 modifiant le Règlement numéro 09-374 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1 et le Règlement numéro 16-447 modifiant ledit règlement.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi et peuvent être consultés au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 21 novembre 2023, par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis public est donné par madame la directrice générale, greffièretrésorière Me Josée Vendette, que le règlement suivant a été adopté lors de la séance du 11 décembre 2023, à savoir :

• Règlement numéro 23-580 autorisation la conclusion de l'entente relative à la cour municipale commune de Saint-Hyacinthe.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 12 décembre 2023, par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT: DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, avis vous est donné que lors d'une séance du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement dans le dossier de règlement suivant:

Règlement numéro 22-561 modifiant le Règlement numéro 09-369 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains quant à la fonction commerciale:

Ce projet de règlement vise à mettre à jour, les éléments suivants :

- La caractérisation et l'analyse de l'offre et de la demande de la fonction commerciale afin d'assurer la consolidation des périmètres urbains existants:
- Retirer toute référence à la superficie brute de plancher minimal ou maximal exigée dans l'ensemble de la règlementation;
- Reconnaitre les investissements réalisés en zone agricole pour des activités non-agricoles existantes en encadrant la réutilisation des bâtiments non-agricoles existants tout en s'assurant d'une cohabitation harmonieuse avec les usages et les activités agricoles;

Ce projet de règlement contient certaines dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Pour être valide, toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau municipal au plus tard le 8º jour qui suit la date de publication du présent avis, soit avant le 21 décembre 2023 à 16h00:
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Prendre note que les pétitions déposées ne seront pas considérées aux fins du présent avis. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement de ces règlements et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant au bureau municipal, situé au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 12 décembre 2023, par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PENDANT LES FÊTES

Matières recyclables: 22 décembre, 5 janvier

Déchets: 29 décembre. 12 ianvier

En cas de problème avec les collectes, nous vous invitons à communiquer avec la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains au 450 774-2350.

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

Portez attention à votre Publisac! Le calendrier des collectes pour l'année 2024 y sera! Si vous n'avez pas reçu le bon calendrier, nous vous invitons à nous en informer rapidement afin que nous puissions effectuer le suivi auprès de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM).

Le calendrier pourra être consulté sur les sites Internet de la Municipalité et de la RIAM au www.riam.quebec à compter de janvier 2024. Vous pourrez également trouver des exemplaires au bureau municipal et les dates de collectes seront inscrites dans le calendrier municipal que vous recevrez sous peu.

Pour toute information: 450 774-2350





ENVIRONNEMENT

FERMETURE DES ÉCOCENTRES POUR LA PÉRIODE HIVERNALE

Depuis la fermeture des écocentres le dimanche 26 novembre dernier, nous invitons toute personne qui souhaite disposer de certains résidus d'origine résidentielle, à communiquer avec un entrepreneur privé, mais des frais seront à prévoir.

Voici quelques exemples:

Résidus de métaux, pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, résidus de bois, débris de construction ou de démolition, peintures, huiles, brique ou béton, matériel électronique ou informatique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains au 450 774-2350 ou consulter leur site Internet au www.riam.guebec.



SÉCURITÉ

ON DÉCORE EN TOUTE SÉCURITÉ

Lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques).

Cordon de rallonge

- Choisissez des cordons homologués.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge.
 Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.



Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- Inscriptions en ligne sur https://bit.ly/QIDIGO-SMM
- Groupes limités:

Inscriptions insuffisantes: l'activité devra être annulée;

Pas d'accès ou pas à l'aise avec Internet? Appelez au 450 795-6272, poste 113, pour obtenir de l'aide à l'inscription.

CONDITIONS COVID-19, GRIPPE ET VRS POUR LA SESSION HIVER 2024

- Toute personne présentant des symptômes de ces maladies contagieuses ou ayant été en contact avec une personne atteinte d'une maladie contagieuse, est priée de demeurer chez elle ou de porter le masque.
- Restez à l'affût des informations et des directives gouvernementales qui sont en constante évolution. Selon les conditions, des activités pourraient être à accès limité ou annulées. L'information sera publiée sur notre site Internet et notre page Facebook.

Ateliers de dessin et de peinture - 5-6 ans

Salle communautaire Lieu: Sainte-Madeleine

Ouand: Les samedis de 14 h 35 à 15 h 30

du 3 février au 4 mai

Pas de cours les 17 février et 9 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Linda Boyte

Coût: 150\$

Min: 6 participants | Max: 11 participants

Description: Expérimentation de différentes techniques mixtes (fusain et/ou pastel sec/gras, crayon graphite, feutre et aquarelle, initiation au pastel sec, crayons couleurs, etc.). Différents sujets seront proposés tel que dessins de nature morte, de paysage, de portrait, d'animaux et de personnages.

Matériel: L'élève doit se procurer un cahier à dessin technique mixte 12 x 16 pouces (spirale). Le

reste du matériel est inclus.



Ateliers de dessin et de peinture - 7-11 ans

Salle communautaire Sainte-Madeleine

Quand: Les samedis de 11 h à 12 h 25 du 3 février au 4 mai

Pas de cours les 17 février et 9 mars

Durée: 12 cours **Prof.:** Mme Linda Boyte

Coût: 200\$

Min: 6 participants | Max: 11 participants

Description: Expérimentation de différentes techniques mixtes (fusain et/ou pastel sec/gras, cravon graphite, feutre et aguarelle, initiation au pastel sec. crayons couleurs, etc.). Différents sujets seront proposés tel que dessins de nature morte, de paysage, de portrait, d'animaux et de personnages.

Matériel: L'élève doit se procurer un cahier à dessin technique mixte 12 x 16 pouces (spirale). Le

reste du matériel est inclus.



Ateliers de dessin et de peinture – 9-12 ans

Lieu: Salle communautaire Sainte-Madeleine

Quand: Les samedis de 13h à 14h25 du 3 février au 4 mai

Pas de cours les 17 février et 9 mars

Durée: 12 cours **Prof.:** Mme Linda Boyte

Coût: 200\$

Min: 6 participants | Max: 11 participants

Description: Expérimentation de différentes techniques mixtes (fusain et/ou pastel sec/gras, crayon graphite, feutre et aquarelle, initiation au pastel sec, crayons couleurs, etc.). Différents sujets seront proposés tel que dessins de nature morte, de paysage, de portrait, d'animaux et de personnages.

Matériel: L'élève doit se procurer un cahier à dessin technique mixte 12 x 16 pouces (spirale). Le reste du matériel est inclus.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

atelierpeinturelindaboyte.com

Cours de chant 7-10 ans

Lieu: Église de Sainte-Marie-Madeleine Quand: Les samedis de 13 h 30 à 14 h 30

du 3 février au 27 avril Pas de cours le 9 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Mylène Palardy

Enseignante de musique depuis 1999 dans les écoles et directrice de chorale.

Coût: 180\$

Min: 6 participants Max: 12 participants

Description: Initiation au chant par l'approche du chant choral en intégrant des notions de respirations, de techniques vocales et de lecture des notes par des exercices ludiques et un répertoire actuel et de qualité.

Matériel: Doit prévoir un cartable, un crayon, une gomme à effacer et une bouteille d'eau.



Cours de chant 11-14 ans

Lieu: Église de Sainte-Marie-Madeleine Ouand: Les samedis de 14 h 45 à 15 h 45

> du 3 février au 27 avril Pas de cours le 9 mars

Durée: 12 cours

Mme Mylène Palardy Prof.:

Enseignante de musique depuis 1999 dans les écoles et directrice de chorale.

Coût: 180\$

Min: 6 participants Max: 12 participants

Description: Initiation au chant par l'approche du chant choral en intégrant des notions de respirations, de techniques vocales et de lecture des notes par des exercices ludiques et un répertoire actuel et de qualité.

Matériel: Doit prévoir un cartable, un crayon, une gomme à effacer et une bouteille d'eau.

★★ NOUVEAU ★★ Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Pound fit Parent/enfant 6 ans +

Lieu: Salle communautaire Sainte-Madeleine

Quand: Les ieudis de 18 h 15 à 19 h du 1er février au 11 avril Pas de cours le 7 mars

Durée: 10 cours Prof.: Mme Lili Guertin Coût: 120\$ 1 adulte / 1 enfant

30\$ enfant suppl.

Min: 7 familles

Description: Une occasion en or de se défouler comme une rock star et de faire ressortir les talents de chacun dans un environnement amusant. Les jeunes découvriront une nouvelle alternative pour bouger à travers un entraînement qui fusionne le mouvement à la musique.

Matériel à prévoir: Espadrilles et bouteille d'eau. Matériel fourni: Le tapis et les baguettes seront

fournis.

** NOUVEAU **



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Cours de danse **Passion Musique**

Salle municipale

Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 du 1er février au 11 avril

Pas de cours le 7 mars

Durée: 10 cours

Prof.: Mme Linda Paré et M. Alain Leclerc

Coût: 144\$

Min: 10 participants

Description: Bougez dans le plaisir! Cours de danse en ligne, sociale, partenaire et country pour tous avec ou sans expérience. Vous apprendrez les danses les plus populaires. Un beau moment pour socialiser, danser et vous amuser.

Matériel:

Vous devez apporter votre bouteille d'eau



Danse Country et Country Pop – Débutant

Salle municipale

Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les mardis de 19 h à 20 h du 30 janvier au 16 avril

Pas de cours les 5 et 12 mars

Durée: 10 cours

Prof.: Mme Mireille Lefebvre Coût: 120\$ pour 1 cours

180\$ pour 2 cours

Min: 10 participants

Description: La danse country est une activité agréable, complète et bénéfique pour la coordination, la mémoire, la concentration, l'équilibre. Les danses enseignées seront celles les plus populaires et qui se dansent souvent un peu partout.

Matériel: Vous devez apporter votre bouteille d'eau.

IMPORTANT! Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être inscrit pour participer aux cours ainsi qu'aux

danses pratiques.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Danse Country et Country Pop – Novice

Salle municipale

Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les mardis de 20 h à 21 h

du 30 ianvier au 16 avril Pas de cours les 5 et 12 mars

Durée: 10 cours

Prof.: Mme Mireille Lefebvre **120\$** pour 1 cours Coût:

180\$ pour 2 cours

Min: 10 participants

Description: La danse country est une activité agréable, complète et bénéfique pour la coordination, la mémoire, la concentration, l'équilibre. Les danses enseignées seront celles les plus populaires et qui se dansent souvent un peu partout.

Matériel: Vous devez apporter votre bouteille d'eau.

IMPORTANT! Vous devez **OBLIGATOIREMENT** être inscrit pour participer aux cours ainsi qu'aux

danses pratiques.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Pound fit

Lieu: École Saint-Joseph - Spénard Quand: Les lundis de 19 h 30 à 20 h 15 du 29 janvier au 22 avril

Pas de cours le 4 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Isabelle Devault

Coût: 110\$

Min: 12 participants | Max: 20 participants

Description: Le Pound Fit se pratique avec des bâtons appelés Ripstix qui ressemblent à des baguettes de batterie. Le cours est un mélange de cardio, de pilates et de fitness et consiste à marquer le rythme de la musique avec ses bâtons. Le but est de sculpter et de tonifier les muscles du haut du corps de même que les cuisses et les fesses, tout en brûlant des calories.

Matériel à prévoir: Tapis de sol.

Matériel fourni: Les baquettes sont fournies.



Cardio Vitalité

Lieu: Salle municipale Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les vendredis de 9 h 30 à 10 h 30

du 2 février au 12 avril Pas de cours le 8 mars

Durée: 10 cours

Prof.: Mme Mélanie Bergeron

Certifiée CanFitPro Canada et franchisée Cardio Plein Air

Coût: 132,50\$

Min: 10 participants | Max: 20 participants

Description: Chaque séance comprend échauffement, période d'effort cardiovasculaire et musculation avec bande élastique (ou poids libres). Une période d'étirements clôture chaque entraînement. Ce programme préconise une approche progressive et motivante qui permet à chaque participant de bouger à son rythme.

Matériel à prévoir: Tapis de sol, bande élastique

(ou poids libres) et bouteille d'eau.



Soccer intérieur 7 à 9 ans

avec l'Académie de soccer Les Légendes

Lieu: École Saint-Joseph - Spénard Quand: Les mardis de 18 h 15 à 19 h 15 du 30 janvier au 23 avril

Pas de cours le 5 mars

Durée: 12 cours Prof.: M. Cédric Plourde

Coût: 50\$

Min: 10 participants | Max: 16 participants

Description: L'Académie de soccer Les Légendes offre aux jeunes joueurs et joueuses des techniques de base, du perfectionnement, de la coordination, des échauffements, des ateliers de pratique et des étirements. Des parties intermunicipales auront lieu durant la saison d'automne.

Accessoires obligatoires:

Espadrilles ou chaussures FUTSAL, protège-tibias,

ballon et bouteille d'eau.



Soccer intérieur 10 à 12 ans

avec l'Académie de soccer Les Légendes

Lieu: École Saint-Joseph – Spénard Quand: Les mardis de 19 h 30 à 20 h 30 du 30 janvier au 23 avril Pas de cours le 5 mars

Durée: 12 cours

Prof.: M. Cédric Plourde

Coût: 50\$

Min: 10 participants | Max: 16 participants

Description: L'Académie de soccer Les Légendes offre aux jeunes joueurs et joueuses des techniques de base, du perfectionnement, de la coordination, des échauffements, des ateliers de pratique et des étirements. Des parties intermunicipales auront lieu durant la saison d'automne.

Accessoires obligatoires:

Espadrilles ou chaussures FUTSAL, protège-tibias,

ballon et bouteille d'eau.



Musculation **Abdos fesses**

Lieu: École Saint-Joseph - Spénard Quand: Les lundis de 18 h 15 à 19 h 15

> du 29 janvier au 22 avril Pas de cours le 4 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Isabelle Devault

Coût: 110\$

Min: 12 participants Max: 25 participants

Ce cours vise à renforcer, à tonifier et à raffermir les muscles du ventre, du dos, des fesses et des cuisses.

Matériel:

Vous devez apporter votre bouteille d'eau et un

tapis de sol.



Essentrics/Stretching

Salle communautaire Lieu: Sainte-Madeleine

Quand: Les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30

du 31 janvier au 24 avril Pas de cours le 6 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Isabelle Devault

Coût: 130\$

Min: 10 participants | Max: 20 participants

Description: Ce mélange de cours vise à améliorer la flexibilité, la souplesse de tous les muscles, l'étirement, le renforcement musculaire et l'amélioration de la posture. Un réel bien-être pour libérer les tensions musculaires, corriger les raideurs et améliorer la concentration.

Vous devez apporter votre bouteille d'eau et un tapis de sol.



Yoga Hatha Flow

Lieu: Salle municipale

Sainte-Marie-Madeleine

Quand: Les mercredis de 18 h 45 à 19 h 45

du 31 janvier au 24 avril Pas de cours le 6 mars

Durée: 12 cours

Prof.: Mme Lison Leblanc

Enseignante de yoga certifiée cumulant plus de 900 heures de formation

Coût: 130\$

Min: 8 participants

Description: Chaque semaine, nous travaillerons à dénouer, assouplir et renforcer le corps tout en prenant soin de notre système nerveux autonome afin de générer cet état de paix intérieure que nous recherchons tant. Nous verrons différentes postures et enchaînements de yoga, de même que des techniques de respiration et de relaxation.

Matériel: Vous devez apporter votre tapis de sol et votre bouteille d'eau.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Famille et papilles

Salle communautaire

Sainte-Madeleine

Quand: Les dimanches 25 février,

24 mars et 21 avril de 9h à 12h 30

Durée: 1 cours Resp.: M. Yan Richard

Coût: 48\$

Min: 3 familles comprenant 1 adulte et 1-2 enfants de 5 ans et +

Max: 4 familles comprenant 1 adulte et 1-2 enfants de 5 ans et +

Description:

Les ateliers sont un moment idéal pour partager une activité en famille et pour essayer de nouvelles recettes. Le chef vous donnera des conseils et des démonstrations.

À la fin de chaque atelier, les familles pourront apporter les recettes cuisinées pour les déguster à la maison. Au menu, une entrée, un repas et un dessert.

Matériel:

Tous les aliments sont inclus. Une liste de matériel sera envoyée une semaine avant le cours.



Inscription du 2 au 21 ianvier 2024







25 février - 9h à 12h 30

Crème de laitues Poulet marinade piquante Galettes d'avoine

*Photos à titre indicatif seulement







24 mars - 9h à 12h 30

Crème de carottes Boulettes indonésiennes Biscuits au yogourt

*Photos à titre indicatif seulement







21 avril - 9h à 12h 30

Soupe Won Ton Porc et chou au gratin Biscuits à la mélasse

*Photos à titre indicatif seulement

Gardiens avertis

Salle communautaire

Sainte-Madeleine

Ouand: Samedi 6 avril

de 8h à 16h

Durée: 1 cours

Prof: Mme Carole Gélinas

Coût: 61\$

Min: 10 participants | Max: 18 participants

Doit avoir 11 ans au moment du cours

Description:

Le cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences pour prendre soin des enfants. Les jeunes apprendront également à prévenir les urgences.

Vous devez apporter:

Poupée ou toutou grandeur bébé, crayon à mine, papier pour prendre des notes, 1 ou 2 collations et un dîner froid.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

Prêts à rester seuls!

Lieu: Salle communautaire

Sainte-Madeleine

Quand: Dimanche 7 avril

de 9 h à 15 h 30

Durée: 1 cours

Mme Carole Gélinas Prof:

Coût: 48\$

Min: 10 participants | Max: 18 participants

Doit avoir 9 ans au moment du cours

Description:

Les jeunes apprendront à prendre des responsabilités, à établir et à suivre des règles de sécurité, à se préparer aux situations imprévues et aux techniques de secourisme de base.

Vous devez apporter:

Crayon à mine et efface, papier pour prendre des notes, 1 ou 2 collations et un dîner froid.



Inscription du 2 au 21 janvier 2024

IEUX DES ACTIVITÉS

Salle municipale Sainte-Marie-Madeleine

(anciennement la Cabane à sucre Tétreault) 3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine

Salle communautaire Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine

École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire, Sainte-Madeleine (Entrée du gymnase : rue Spénard)

Église de Sainte-Marie-Madeleine

845, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine

★★ ATTENTION ★★

Aucun remboursement ne sera émis lors d'abandon volontaire du participant.

Pour toutes autres raisons, une preuve d'un professionnel sera demandée ainsi qu'un courriel explicatif de la demande. Toutes les demandes seront étudiées à la fin de la session.



LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

illement de l'arbre de Noël

Le 2 décembre dernier, 277 enfants ont eu l'opportunité de recevoir un cadeau en visitant le Père Noël à la salle municipale.

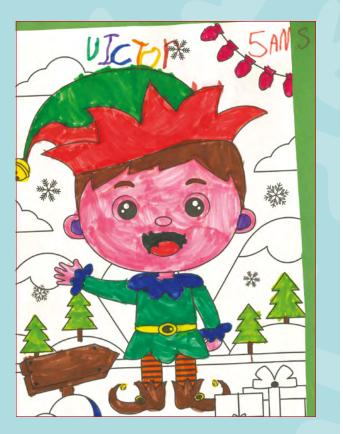
Les gagnants du tirage au sort sont:

- Mathilde Chicoine
- Victor Bibeau
- **Charlie Parent Vigneault**
- Ludovic Bergeron

Vos municipalités sont fières de la popularité de cet évènement.

Un merci spécial à madame Caroline Vachon pour l'organisation de ce bel évènement!







VIE COMMUNAUTAIRE



PARTY DU 31 DÉCEMBRE 2023!

Les passagers pour l'année 2024 de Passion Musique sont appelés à la porte d'embarquement du 3355, boul. Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine (anciennement cabane à sucre Tétreault).



Date d'embarquement: 31 décembre 2023

Heure d'embarquement: 15 h 30

Heure d'envolée: 16 h

À bord, un repas sera servi à 17 h 30

ainsi que danse, prix de présence et champagne! Heure d'arrivée: 1 h du matin (heure locale)

Cout: 50 \$ par personne

Information et réservation: Cindy Drapeau 819 692-2866



DES NOUVELLES DE LA PAROISSE

Le feuillet paroissial est disponible mensuellement sur le site Internet municipal.

sainte-marie-madeleine.ca/organismes

ACTIVITÉS GRATUITES EN LIGNE

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska



Le monde selon Marthe: le fameux pouce vert

23 janvier, de 19 h 30 à 22 h

Conférencière: Marthe Laverdière, horticultrice

Avec son humour unique et son aplomb incomparable, Marthe vous amène à réfléchir aux éléments qui vous mèneront vers la réussite tant souhaitée. Elle raconte que l'horticulture correspond à une facon de vivre et n'a rien de magigue. Cela dit, pour arriver à quoi que ce soit, il est essentiel de tenir compte d'un certain nombre de facteurs: le pH du sol; votre environnement immédiat; jardiner et jouer dans vos plantes pour vous et vous seuls. C'est ainsi que le vrai plaisir commence!

Démystifier le testament et le mandat de protection

6 février, de 14 h à 16 h

Conférencier: Pascal Martin, notaire

Dans la réalité d'aujourd'hui, avec des situations familiales souvent complexes, des mauvaises surprises peuvent nous attendre. Lors de cette conférence, nous aborderons, bien évidemment, les testaments et les mandats de protection, ainsi que leur contenu, les différentes formes possibles, les avantages et les inconvénients. Nous ferons également un tour d'horizon sur ce qu'il advient en l'absence de ces documents.

Inscription obligatoire

Vous recevrez un lien vous permettant de participer à cette conférence.

Information:

Irène Dubois: 450 501-3375 | https://www.ffry.ca/activites/



CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 15\$ | Les vendredis à 16h (apportez vos sacs) 405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | 450 250-1236

Informations: www.centredentraidemaskoutain.org/

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉCEMBRE 22 Fermeture des services municipaux pour les Fêtes 22 Matières recyclables 25 Noël 29 Déchets

JA	NVIER	
1	Jour de l'An	
2	Début inscriptions loisirs Session hiver 2024	
5	Matières recyclables	③
8	Reprise de l'horaire régulie des services municipaux	r
12	Déchets	
18	Matières organiques	
19	Matières recyclables	(4)
21	Fin inscriptions loisirs Session hiver 2024	
22	Séance du conseil	
26	Déchets	



MUNICIPALITÉ

BUREAU ADMINISTRATIF

3541, boulevard Laurier Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone: 450 795-6272 Télécopieur: 450 795-3180 www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures de bureau

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30 Vendredi: fermé

Administration générale - Accueil

Mme Stéphanie Girard Corbin Poste téléphonique 102 info@stemariemadeleine.gc.ca

Direction générale et Travaux publics

Me Josée Vendette Poste téléphonique 104 dg@stemariemadeleine.gc.ca

Comptabilité

Mme Nathalie Cormier Poste téléphonique 103 comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal

Développement immobilier

M. Olivier Lefebvre

Poste téléphonique 105

urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire

Mme Josée Vendette, par intérim Poste téléphonique 113 loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VOS ORGANISMES

Cercle de Fermières

450 795-3422 ou 450 355-0485

FADOQ Sainte-Madeleine

450 795-3250

Scouts 4º l'Avenir

450 262-1042

Chevaliers de Colomb - Conseil 4301

450 795-6232

Maison des jeunes – Le Chalet

450 795-3822, poste 8

La Guignolée du grand Sainte-Madeleine

450 496-6590

LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Salle municipale

(anciennement cabane à sucre Tétreault) 3355, boulevard Laurier

Parc Jodoin

Rue des Ormes

Parc Denis-Choquette

625, rue Piette

Parc des Ostriers

Rues des Ostriers et des Hêtres

Terrains de soccer Parc Denis-Choquette

625. rue Piette

Patinoire extérieure Anneau de glace

625. rue Piette

TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

Salle communautaire de Sainte-Madeleine

75, rue Saint-Simon

École Saint-Joseph-Spénard

150, rue du Cinquantenaire

Parc de planche à roulettes

100, rue Bernard

Terrain de balle

100, rue Bernard

Parc des Loisirs

100, rue Bernard

Patinoire et glace de hockey

100, rue Bernard